

# 200 chasseurs assermentés de l'Oise vont aider les forces de l'ordre : est-ce un bien ou un mal ?

écrit par Christine Tasin | 8 janvier 2018



Merci à Olivia Blanche qui nous a signalé cet article du Parisien :

**D'ici à fin janvier, 200 chasseurs de l'Oise assermentés par la gendarmerie pourront patrouiller dans les bois pour prêter main-forte aux forces de l'ordre.**

D'ici fin janvier, les Chasseurs vigilants devraient être opérationnels dans le département de l'Oise. Calqué sur le modèle des Voisins vigilants, ce dispositif inédit en France donnera à une brigade de 200 chasseurs un accès privilégié aux forces de l'ordre. « **Nous serons un peu les RG des campagnes** », sourit Guy Harlé d'Ophove, président de la Fédération des chasseurs de l'Oise, qui compte 18 000 adhérents.

Luc Vandabeele, trésorier de l'association et président de l'association de chasse d'Anserville, près de Méru, est à l'origine de l'idée. « **Il y a trois ans, à la suite de vols sur nos parcelles, nous avons mené notre propre enquête, installé des caméras, explique-t-il. Cela a permis à la gendarmerie d'arrêter les auteurs, qui ont été condamnés.** »

**Voitures abandonnées, dépôts d'ordures sauvages, braconnage, véhicule suspect...** « Et pourquoi pas aussi aider aux recherches des personnes disparues ? Nous sommes sur le terrain, nous pouvons rendre service, poursuit Luc Vandenabeele. Une fois, j'ai même retrouvé un coffre-fort volé en plein milieu d'un bois ! » En composant le 17 et en donnant un code d'identification, les Chasseurs vigilants auront un lien direct avec les autorités.

« Il n'y a aucune confusion des rôles. On ne leur demande pas d'être gendarmes, détaille le capitaine Eric Lecacheur, chargé de la prévention et du partenariat au groupement départemental de la gendarmerie de l'Oise. **En aucun cas, il ne leur sera demandé d'intervenir, sauf si c'est pour porter secours à une personne. Ils devront observer les faits anormaux, sensibiliser les promeneurs et nous alerter en cas d'urgence.** »

400 se sont déjà portés volontaires

Un pis-aller au manque d'effectifs chronique qui touche les forces de l'ordre. « **Pour 687 communes, nous avons 1 119 gendarmes au lieu de 1 175 personnels initialement prévus** », précise le capitaine Lecacheur. Ce qui fait bondir la Ligue des droits de l'homme de l'Oise, qui demande au gouvernement de « cesser la casse du bien commun plutôt que de faire insidieusement appel à une milice en tenue de camouflage ! »

Si certains chasseurs parlent d'acte civique, **d'autres craignent les délations.** « Ce nouveau rôle va sûrement renforcer leur impunité dans de nombreux domaines. Pour moi, 80 % des chasseurs sont peu scrupuleux », lâche un ancien agriculteur de 60 ans, témoin d'actes de braconnage par ses compères.

Mais la fédération des chasseurs se veut rassurante : « Nous faisons un premier tri, puis c'est la gendarmerie qui sélectionne les candidats. »

Première des conditions : ne pas avoir de casier judiciaire. « Une personne n'a justement pas été retenue la semaine dernière à cause de ça, on ne va pas choisir n'importe qui ! » Environ 400 chasseurs se sont portés volontaires, selon la fédération, et « 110 ont déjà été sélectionnés ». Ils seront donc 200, dans un premier temps. « Nous voulons couvrir toute l'Oise, assure la fédération. Un pour trois communes, c'est bien pour commencer, nous verrons ensuite s'il faut développer».

<http://www.leparisien.fr/oise-60/oise-200-chasseurs-assermente>

## **Comment comprendre cette initiative ? Qu'en penser ?**

**La première réaction, a priori, c'est de se réjouir.**

Les chasseurs ont, en général, un attachement certain à la terre, à leur terre, à leur pays, à la mère patrie.

Les patriotes rêvent souvent de la force souterraine que représentent les milliers de chasseurs du pays et de l'aide substantielle qu'ils pourraient apporter pour la guerre de reconquête, si celle-ci devait arriver un jour.

Les chasseurs ne devraient donc pas mettre un malin plaisir à traquer les Français d'origine faisant un barbecue pour mieux laisser de côté les Chances Pour la France qui auraient l'idée d'utiliser les bois pour des entraînements suspects... Devraient.

Les chasseurs, ayant l'oeil, et connaissant bien leur territoire, pourraient déceler des trafics, des remue-ménage susceptibles d'aider la police.

Que l'on se souvienne de nos encouragements lorsque Robert Ménard avait voulu créer une patrouille de volontaires à Béziers et de notre consternation quand le Préfet et le tribunal administratif le lui avaient interdit.

<http://resistancerepublicaine.com/2016/01/19/enfoires-le-tribunal-administratif-suspend-la-garde-biterroise-voulue-par-menard/>

**Mais quid des attendus du tribunal administratif de Montpellier pour la Garde Biterroise évoquée ci-dessus ?**

Il semble, à les lire, que n'importe quel tribunal

administratif auquel les opposants à la mobilisation des chasseurs feraient appel puisse l'emporter :

La garde en question, qualifiée de « *milice* » par les opposants à M. Ménard, un habitué des [mesures polémiques](#), devait être « *composée de citoyens volontaires bénévoles chargés d'assurer des gardes statiques devant les bâtiments publics et des déambulations sur la voie publique et devant [alerter](#) les forces de l'ordre en cas de troubles à l'ordre public ou de comportements délictueux* », relève le juge. Ce dernier précise [faire](#) « *application d'une jurisprudence constante, selon laquelle la [police](#) administrative constitue un service public qui, par sa nature, ne saurait être délégué* ».

« *Il juge ainsi que les tâches de surveillance des bâtiments publics et de la voie publique sont partie intégrante, dans les communes, de la police municipale et doivent être exercées par le maire ou par des agents placés sous son autorité, sous le contrôle du représentant de l'Etat, et que le conseil municipal de Béziers ne pouvait en conséquence légalement [confier](#) à des particuliers les missions de surveillance de la voie publique ou des bâtiments publics.* »

Le juge a, en outre, rejeté la notion de « *collaborateur occasionnel du service public* », mise en avant par Raphaële Hiault-Spitzer, l'avocate de la ville de Béziers à l'audience du 13 janvier.

Surveiller les bois de la commune, n'est-ce pas, comme surveiller les bâtiments publics, une tâche réservée exclusivement à la police municipale ?

Un chasseur peut-il être un « *collaborateur occasionnel* » du service public alors qu'un ancien militaire, citoyen de la commune ne le peut ?

Laissons là cette parenthèse et revenons à nos moutons.

**Y a-t-il néanmoins des inquiétudes à avoir si des chasseurs sont assermentés et « aident » la police ?**

Tout d'abord, les chasseurs sont... des hommes comme tout le monde. Et s'ils étaient recrutés par un Maire sans scrupules, travaillant pour un gouvernement sans scrupules, par un Maire

gauchiste par exemple ? Et si ces Maires ennemis de la France ne recrutait que des chasseurs pensant bien, pour devenir leurs adjoints sur le terrain ?

Certains ne seraient-ils pas tentés de devenir, comme les miliciens de Vichy, une milice de collabos dénonçant le patriote, le chassant ?

Ensuite, ces hommes comme les autres ne seront-ils pas tentés, pour certains, de vendre les informations contre des avantages ( PLU ou autre ) ?

N'y a-t-il pas là encore un souvenir de l'ancien régime, où les gardes du château dénonçaient les braconniers et prenaient bien souvent le droit de faire justice eux-mêmes ?

Enfin, est-il normal que dans un pays en crise, où la délinquance augmente avec l'immigration, l'Etat ne recrute pas davantage de forces de l'ordre, de policiers, de gendarmes et en soit réduit à faire appel à des auxiliaires en campagne ? Auxiliaires bénévoles... Cela signifie-t-il que, peu à peu, l'Etat abandonnera les campagnes, les laissant aux mains de quelques professionnels aidés d'auxiliaires assermentés pour concentrer sur les villes et autres territoires perdus de la République nos forces de police ?

Ils en sont capables, et l'expérimentation de l'Oise pourrait bien servir à cela.

Alors oui, cette force peut être plus inquiétante que rassurante, notamment parce qu'elle prouve par A plus B que l'Etat a décidé d'abandonner la France profonde aux politiques qu'il y aura fait élire ou qu'il y aura mis en place grâce aux intercommunalités, à ses habitants, à ses volontaires... et aux clandestins qu'il y installe. Bref, plus d'hôpitaux, plus de maternités, plus de poste, plus d'école... et plus de service d'ordre. Des barons et des petits chefs, et leurs contre-mâîtres obéissants, des chasseurs pour commencer, ce qui n'est pas le pire des choix pour nous, mais ne rêvons pas, il y aura

**bientôt leur équivalent en ville, et les milices gauchistes autoproclamées antifas seront sans doute engagées pour faire le sale boulot du régime...**

Que deviennent, par ailleurs, notre Constitution et son préambule, la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, parlant d'une République Une et Indivisible assurant l'égalité de tous sur tout le territoire ?